

Rapport d'activités 2015

de la coordination et du Comité de REISO

1. La rédaction
2. Les emplacements payants
3. Le projet de refonte du site
4. Les séances du Comité et l'Assemblée générale

1. La rédaction

Le dossier 2015 (In)égalités de genre a rencontré un succès considérable, en particulier auprès des chercheuses et chercheurs dans les universités et les Hautes écoles spécialisées, mais aussi dans les cantons ou les associations. Le premier article, intitulé «De la banalité des inégalités», a montré que l'égalité est l'une des promesses les plus inachevées de la modernité. Les 27 contributions suivantes du dossier ont dressé des états des lieux dans différents domaines : l'école, l'apprentissage, le travail, la recherche académique, la rue et les espaces publics, la mémoire collective ou le Code civil. Ce dossier a aussi fait le point sur les nouveaux enjeux autour de la pilule, du congé parental ou des allocations maternité. Des éclairages sur l'Ecole des parents ont complété les analyses historiques et sociologiques des discours sur la famille ou sur le viol conjugal.

En 2015, la santé publique a occupé les colonnes de la revue avec une série d'articles. Citons notamment celui de Stéphanie Monod qui a présenté les nombreuses recherches qui établissent des liens intrigants entre une recherche personnelle de spiritualité et un meilleur état de santé. Barbara Kaiser a analysé les échecs dans la prévention du diabète et dessiné des pistes pour y remédier. Jean Martin a résumé les enjeux éthiques de la procréation médicalement assistée. Bénédicte Panes-Rudin a étudié les motivations des femmes qui rejettent des thérapies après un cancer du sein. Une contribution a traité les enjeux de la prévention en santé sexuelle auprès des migrant·e·s en Suisse. Plusieurs spécialistes ont expliqué que l'éducation sexuelle des enfants est non seulement un droit, mais une mesure importante de santé publique. Quant au dispositif différencié pour l'éducation à la vie affective et sexuelle auprès d'adolescents en situation de handicap, il semble donner de bons résultats à Genève.

Les prestations sociales ont suscité le débat. En début d'année, Ueli Tecklenburg a expliqué les dessous de la révision des normes d'aide sociale proposée par la CSIAS et les contradictions statistiques qu'elle induit. Le même auteur a montré comment, sous couvert d'égalité fiscale, le projet d'imposer les prestations d'aide sociale visait les plus démunis. Par ailleurs, les non-recours aux prestations sociales sont beaucoup plus fréquents qu'on le pense et René Knüsel a souligné pourquoi ce phénomène est très peu étudié et rarement commenté. Quant aux services sociaux, leurs missions explicites et implicites se mélangent et les moyens d'accomplir le travail ne sont pas adaptés aux objectifs, comme l'a analysé Martine Gallaz. De son côté, Stéphane Rossini a rappelé que l'Etat social doit toujours innover, mais en se fondant sur des principes clairs. Quant à la mendicité, Jean-Pierre Tabin a décrit comment les réglementations criminalisent la pauvreté dans nos sociétés.

L'insertion et la participation sont régulièrement mises en valeur dans REISO. Ainsi, comment favoriser la prise de parole communautaire des jeunes migrant·e·s ? Comment promouvoir la participation citoyenne des personnes en situation de handicap ? Comment encourager l'intégration des personnes étrangères en Suisse ?

Sur ces trois questions, une expérience vaudoise, un projet valaisan et une pratique neuchâteloise ont amené des éclairages constructifs.

Plus de cent citations ont été signalées ou repérées en 2015. De nombreux articles de REISO ont ainsi été cités dans des revues papier ou en ligne, dans des journaux, des émissions radio, des brochures et sur des sites internet associatifs et institutionnels.

Un partenariat a été conclu avec Connaissance 3 en 2015. Désormais, les conférencier·ère·s de l'Université des seniors du Canton de Vaud qui traitent de sujets sociaux et santé reçoivent une proposition de Connaissance 3 pour écrire un article sur le même thème dans REISO. Ce partenariat a permis d'obtenir l'article de Sophie Swaton sur l'économie sociale et solidaire et celui de Martine Brunshawig-Graf sur la persistance des discours de haine et de racisme. Pour la conférence de Jean Martin sur l'éthique en santé, la rédaction a non pas publié une synthèse de sa conférence mais une liste de ses articles publiés par la revue.

Un deuxième partenariat a fait l'objet d'une convention avec AvenirSocial, dont le magazine *Actualité Sociale* reprendra dès le 1er janvier 2016 certains articles de REISO, ainsi que des sélections de livres. REISO pourra de son côté reprendre des articles du magazine. Dans les deux sens, les reprises seront soumises à l'accord préalable des auteur·e·s. Dans cette convention, un point important concerne les offres d'emploi (voir ci-dessous).

2. Les emplacements payants

La Plateforme Emplois de REISO a désormais sa base de données sur Joomla (comme décidé par le Comité fin 2014). Développée par Alain Rihs, le webmaster de REISO, elle a été mise en ligne le 19 février 2015. En plus des cinq critères de tri, la recherche avancée permet de sélectionner la région, une fourchette de taux de travail, le genre de contrat (CDI, CDD ou stage) ainsi que des mots-clés libres. Elle est lisible sur les écrans des tablettes et des téléphones.

L'atout de la Plateforme Emploi est sa transdisciplinarité, largement connue. REISO diffuse les postes du domaine social, en particulier les postes de direction, de cadre et de chef·fe de projet, mais le site est aussi le carrefour pour les postes au concours dans les sciences humaines et sociales, dans l'éducation, la prévention et la promotion de la santé. En plus d'un lectorat transdisciplinaire ciblé, les annonceurs bénéficient d'un service rapide et simple pour faire connaître les postes vacants importants en Suisse romande, et même au-delà. La Plateforme a convaincu le canton de Vaud qui y publie depuis 2015 certains emplois à responsabilité dans les secteurs de l'action sociale et de la santé publique.

Cette Plateforme Emplois est par ailleurs incluse dans la convention de partenariat avec AvenirSocial qui va la reprendre sur son portail emploi en français dès le 1er janvier 2016, SozialInfo restant l'interlocuteur pour le portail allemand.

La Plateforme Formation de REISO a désormais elle aussi sa base de données. Construite sur Joomla par Alain Rihs selon la même logique que la Plateforme Emplois, elle a introduit une recherche avancée thématique qui facilite grandement le repérage des formations pointues que cherchent les lecteurs et lectrices de REISO. Elle a été conçue grâce aux précieux conseils des organisateurs de formation en Suisse romande, notamment les Hautes Ecoles de travail social et de la santé et les Universités. REISO a également tenu compte des requêtes des associations qui organisent des formations courtes. Précisons de plus que la recherche avancée sur cette Plateforme a introduit trois durées : brève (sur 1 ou 2 jours), courte (entre 3 et 10 jours) et longue (CAS, DAS, MAS, masters, etc). La première durée a été prévue pour répondre au souhait de certains employeurs qui financent entièrement les formations sur 1 ou 2 jours présentées sur REISO mais négocient une répartition du financement avec le collaborateur ou la collaboratrice pour les formations plus longues.

REISO n'a pas décroché le jackpot à la Loterie romande (lire ci-dessous) et il a donc fallu restreindre les ambitions de cette Plateforme. Pour les initiés, la plateforme a choisi le mode «fenêtre» qui est certes pratique mais moins agréable à lire sur les petits écrans que le mode «accordéon».

L'Agenda de REISO, les Affiches de la semaine et les Actualités-Publications sont encore sous l'ancien système de gestion de contenu SPIP, avec les problèmes techniques bien connus de ce logiciel difficile à lire sur les téléphones. Malgré ces handicaps, ces trois emplacements fonctionnent bien.

3. Le projet de refonte de REISO et le refus de la Loterie

Comme constaté en automne 2014, les exigences du web en matière de lisibilité et d'accessibilité des contenus sur tous les écrans sont devenues très autoritaires et discriminatoires. REISO est ainsi pénalisé par son système de gestion de contenu SPIP qui n'a pas la «responsivité» exigée. Après les premières démarches de fin 2014 et les tests réalisés sur Joomla, la rédaction s'est donc attelée à définir les changements importants à introduire.

Des rencontres avec des agences de webdesign ont permis de formuler le plus précisément possible les exigences graphiques et de développement web de la revue. Un cahier des charges détaillé a été élaboré et envoyé à six agences romandes choisies après analyse des sites développés et des expériences internet vécues par les membres du Comité. L'examen des devis a ensuite permis à la rédaction d'organiser, le 29 mai 2015, une séance de présentation-audition pour quatre agences retenues. Ce jour-là, Colegram a retenu l'attention de REISO pour ses compétences de mise en page de médias spécialisés, tant en version papier qu'en version web. Les ébauches de développement web présentées par les quatre équipes, très compétentes au demeurant, ont en revanche été jugées insatisfaisantes pour les besoins spécifiques de la revue. La rédaction a donc poursuivi ses recherches pour trouver une agence pointue sur les deux facettes graphique et web de la refonte de REISO.

La plateforme Entreprise-Association organisée le 4 juin 2015 par Bénévolat-Vaud a ensuite permis à Marylou Rey de rencontrer quatre nouvelles agences de communication et de webdesign. L'une d'entre elles, imedia, a semblé expérimentée pour dégager des solutions sur certains points importants du futur site de REISO. Cette impression a été confirmée lors de la rencontre du 18 juin 2015 entre la rédaction et la directrice de cette agence au cours de laquelle il est apparu que ses options informatiques répondaient parfaitement aux exigences de REISO.

Après examen et analyse des résultats des dix rencontres, des offres reçues et des compléments d'informations demandés par REISO, la rédaction a abouti au constat que la solution la plus efficace et la plus prometteuse consistait à mandater deux agences pointues chacune dans un domaine particulier plutôt que de travailler avec une agence polyvalente mais moins expérimentée sur la première ou la deuxième partie du projet. Les responsabilités correspondant aux deux parties ayant été clairement définies dans l'appel d'offre, les collaborations nécessaires seront aisées à mettre en place car les deux équipes mentionnées ont déjà pratiqué des partenariats de ce genre et les considèrent comme enrichissants.

Une demande de don à la Conférence des présidents des Organes de répartition des bénéfices de la Loterie Romande a été envoyée le 12 août 2015. Le budget global de l'opération se montait à 120'853 francs. Une part de 28% aurait été autofinancée par l'Association REISO et une part de 9% par d'autres sources de financement. La demande de don à la Loterie romande s'élevait donc à 75'974 francs. En décembre 2015, elle a écrit qu'elle ne pouvait pas répondre positivement à la requête de REISO car les demandes étaient supérieures aux ressources à disposition.

Malgré cette profonde déception, la rédaction sait que la refonte du site reste prioritaire et urgente. Elle devra donc poursuivre sur deux pistes : avancer avec célérité dans certains développements (par exemple la Plateforme Formation), mais en les redimensionnant de façon moins ambitieuse qu'elle l'aurait initialement souhaité ; réfléchir à d'autres sources de financement, appel à souscriptions, autres fondations, etc. Il ne

faudra pas exclure le risque de devoir tout autofinancer car l'information n'a pas toujours bonne presse. De quoi cogiter et agir en 2016 donc !

Le bouclement des comptes 2015 de REISO a pris en considération la décision négative de la Loterie romande : au lieu de payer la rédaction pour le travail effectué en 2014 et en 2015 sur le projet de nouveau site, un passif transitoire a été reporté. Il permettra ainsi de disposer d'un minimum de ressources financières pour mandater une partie des développements urgents à redéfinir dès le début 2016. La rédaction sera progressivement rémunérée pour son travail sur le nouveau site quand les moyens financiers de l'association le permettront, peut-être à partir de 2017.

5. Les séances du Comité et l'Assemblée générale

Présidé par Joseph Coquoz, le Comité de REISO a organisé quatre séances pour assurer le suivi de l'activité de la revue, les sujets d'articles à envisager dans les divers domaines professionnels, les actualités importantes à relayer. Il a travaillé aussi pour étendre le réseau d'abonnés par les contacts personnels de chaque membre, pour élargir son cercle d'annonceurs et pour faire connaître la revue à ceux qui ne la connaissent pas encore. Signalons de plus quelques thèmes particuliers traités lors des séances.

Le 19 mars 2015, le Comité approuve le rapport du webmaster sur les options logicielles pour le nouveau site internet de REISO. Le Comité dessine des pistes pour les démarches auprès des agences de webdesign et pour l'appel d'offre en insistant sur le fait que l'ampleur du travail autour d'un nouveau site est souvent sous-estimé.

Le 19 mars 2015, l'Assemblée générale statutaire valide le procès-verbal 2014, adopte les comptes 2014 et le rapport des vérificateurs, élit les membres sortants du Comité par acclamation et donne décharge au Comité pour sa gestion. L'AG décide de ne pas toucher aux prix des abonnements-cotisations tant que la courbe des abonnés est ascendante.

Le 12 mai 2015, le Comité autorise la coordination à engager la collaboratrice avec un CDI. Il commente les premières réponses obtenues sur l'appel d'offre pour le nouveau site ; finalise un courrier personnalisé aux Conseillers d'Etat pour rappeler les emplacements payants de REISO ; approuve la convention signée avec AvenirSocial ; se prononce (par consultation électronique) contre la proposition de partenariat avec SozialInfo. L'essentiel de la séance est consacré aux propositions d'articles à envisager pour la revue.

Le 15 septembre 2015, le Comité prend connaissance des conseils de Daniel Held, spécialiste du changement dans les entreprises, approuve formellement (seule une approbation par mail avait précédé) l'appel d'offre, le choix des mandataires, le budget et les options présentées dans le dossier envoyé à la Loterie romande pour la refonte du site.

Le 15 décembre 2015, le Comité décide de présenter à la future assemblée générale les deux nouveaux membres proposés par la rédaction. Les nouvelles rubriques préparées par le Groupe Rédaction sont adoptées. Les «employeurs» du Comité qui ont testé la Plateforme Emplois expliquent l'efficacité de leurs annonces. Les membres du Comité décident de renforcer la promotion de cette Plateforme dans leur milieu et auprès de leurs contacts professionnels.

*Lausanne, le 30 mars 2016
Marylou Rey, rédactrice en chef*